



## Calendrier de paiement des frais de garde du 30/12/2024 au 07/09/2025

Période de garde	Date de paiement
30/12/2024 au 26/01/2025	30/01/2025
27/01 au 23/02/2025	27/02/2025
24/02 au 23/03/2025	27/03/2025
24/03 au 20/04/2025	24/04/2025
21/04 au 18/05/2025	22/05/2025
19/05 au 15/06/2025	19/06/2025
16/06 au 13/07/2025	17/07/2025
14/07 au 10/08/2025	14/08/2025
11/08 au 07/09/2025	11/09/2025

Frais de garde – 01/01/2025 = 9.35\$ par jour

Service de couches – 1.50 par jour.

**Les frais de garde sont payables aux dates mentionnées sur le tableau de paiement**

*Il est possible que le mois de janvier présente une augmentation des frais de garde. Ceux-ci s'appliqueront sans modification aux ententes déjà signés.*

### MODE DE PAIEMENT (3 FAÇONS)

- **Par paiement pré autorisé**
  - Signer l'autorisation de prélever le montant de votre compte bancaire. Faire la demande du formulaire à Véronique ou Diane. Fournir un chèque spécimen.
- **Par chèque ou argent comptant**
- **Virement Interac**
  - [lise.trepanier@cpelesfrimousses.com](mailto:lise.trepanier@cpelesfrimousses.com)
  - Question : CPE
  - Réponse : frimousses

**Vous devez signer à chaque 4 semaines des fiches d'assiduité, celles-ci vous seront transmis via l'application TIEMPO.**

**Vous recevrez un courriel d'invitation lors du premier envoi de vos fiches d'assiduité. Surveillez vos courriels et vérifiez vos indésirables en cas de non-réception. Les instructions pour créer votre compte y seront indiqués.**